

Commission permanente

du 12/03/2002

II-Convention-Contrat-Marché

3.Télemaintenance des installations téléphoniques : Contrats avec la Société SIREN – SCA TELECOM

Deux conventions de maintenance des installations téléphoniques des bureaux de LA ROCHE BERNARD et du barrage d'ARZAL ont été passées avec la société SCA TELECOM de PLOEREN.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- Décide de passer deux nouveaux contrats avec cette société, qui annulent les actuelles conventions, pour une prestation étendue d'assistance technique et de télé-maintenance, aux conditions suivantes :

BUREAUX DE LA ROCHE BERNARD	
Durée	5 ans
Date d'effet	1 ^{er} avril 2002
Objet de la mission d'assistance technique	. Visite de contrôle . Réparations et entretien du matériel . Remplacement éventuel du matériel
Prix redevance annuelle	548,42 € H.T Indexation $P = P_0 (0.10 + 0.70 \frac{S}{S_0} + 0.20 \frac{Psdt}{Psdt_0})$

BARRAGE D'ARZAL	
Durée	5 ans
Date d'effet	1 ^{er} avril 2002
Objet de la mission d'assistance technique	. Visite de contrôle . Réparations et entretien du matériel . Remplacement éventuel du matériel
Prix redevance annuelle	335,39 € H.T

- Autorise le Président à signer les conventions à cet effet.

Pour Extrait Conforme

LE PRÉSIDENT

J. BRIEND